

Convocation du **24/06/2025**
Publication le **02/07/2025**
Conseillers en exercice : **43**
Présents : **33**
Quorum : **22**

SEANCE DU 30 JUIN 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq, Le Trente Juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° **26_300625**

OBJET : FINANCES,
BUDGET, ECONOMIE,
EMPLOI

Affectation du résultat 2024 -
Budget Annexe Réseau de
Chaleur Urbain.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Monsieur Patrice JARQUE, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémy PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Régine-Brigitte NIETO
formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Madame Irène DUPLAN), Madame Monique MOISE-HIRMANN (donne pouvoir à Madame Danielle MENET), Madame Cécile BOURGUIGNON (donne pouvoir à Monsieur Andre LEVISSE), Monsieur Jérémy COETTO (donne pouvoir à Monsieur Jérémy PANGOURASSOU), Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Alexandre LATZ (donne pouvoir à Monsieur Yves PERRIN-TOININ), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Madame Dominique BENASSAYA-NIVET), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS)

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.



Délibération n°26_300625 du Conseil Municipal du lundi 30 juin 2025 (suite)

Madame Danielle MENET rapporte :

Dans sa séance du 25 Mars 2025, le Conseil Municipal a approuvé les résultats du Compte Financier Unique 2024 du Budget Annexe du Réseau de Chaleur Urbain.

Selon l'instruction M4, après constatation du résultat d'exploitation, la Collectivité peut affecter celui-ci, s'il est excédentaire, en priorité :

- au financement des dépenses d'investissement à hauteur du montant correspondant aux plus-values nettes de cessions d'actif (recette au compte 1064 « réserves réglementées »),

- à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (diminué du montant des plus-values nettes de cessions d'actif) après prise en compte des restes à réaliser d'investissement (recette au compte 1068 « autres réserves »),

- pour le solde, au financement de la section d'exploitation ou affecté en dotation complémentaire d'investissement.

À la clôture de l'exercice 2024, le résultat d'exploitation du Budget Annexe du Réseau de Chaleur Urbain est excédentaire de 81.292,03 euros. Aucune plus-value de cessions n'est constatée sur cet exercice, néanmoins la section d'investissement fait ressortir un besoin de financement de 21.051,28 euros.

Cette délibération propose d'approuver l'affectation du résultat 2024 du Budget Annexe du Réseau de Chaleur Urbain de la Ville d'Aubagne.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

VU le Compte Financier Unique 2024 approuvé par délibération n°023-250325 du 25 Mars 2025,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE UNIQUE : d'APPROUVER l'affectation du résultat d'exploitation du Budget Annexe du Réseau de Chaleur Urbain de la Ville d'Aubagne à la clôture de l'exercice 2024, soit 81.292,03 euros :

- à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 21.051,28 euros (compte 1068), résultant d'un déficit de 328,84 euros (compte D001) et de restes à réaliser en dépenses de 20.722,44 euros,

- à la section d'exploitation en résultat reporté (compte R002) pour le solde de 60.240,75 euros.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250630-300625_26-DE
Reçu le 02/07/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
02/07/2025



ADOpte A LA MAJORITE

CONTRE : 2

Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250630-300625_26-DE
Reçu le 02/07/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
02/07/2025

